

Procès-verbal de la séance

Séance du 2 février 2026

L'an 2026, le 2 février 2026 à 18 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué le 27 janvier 2026, s'est réuni en mairie sous la présidence de Mme Sylvie Moreau, maire.

Conseillers en exercice : 15. Présents : 13. Représentés : 2. Sophie Marchand a été désigné(e) secrétaire de séance.

2026-001 – Débat d'orientation budgétaire 2026

La maire présente le projet de délibération. Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce. Le conseil prend acte de la tenue du débat.

2026-002 – Programme de voirie 2026

La maire présente le projet de délibération. Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce. Adoptée à l'unanimité.

2026-003 – Convention avec la bibliothèque départementale

La maire présente le projet de délibération. Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce. Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Aucune question n'est posée. La séance est levée à 20 h 15.

Procès-verbal arrêté lors de la séance du 20 mars 2026.

La maire,
Sylvie Moreau

Le secrétaire de séance,
Sophie Marchand